

# Chargé(e) d'études et travaux

Offre n° 0017250207000889

Publiée le 14/02/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** CDC AUNIS SUD

**Site web de l'employeur :** <http://www.aunis-sud.fr>

**Lieu de travail :** 45 avenue Martin Luther King, Surgères (Charente-Maritime)

**Poste à pourvoir le :** 01/04/2025

**Date limite de candidature :** 14/03/2025

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Architecture, construction, réhabilitation

**Grade(s) recherché(s) :** Technicien

Agent de maîtrise

Agent de maîtrise principal

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Assistant ou assistante de suivi de travaux bâtiment](#)

[Chargé ou chargée d'études et de conception en voirie et réseaux divers](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Oui

**Expérience souhaitée :** Confirmé

### Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre d'une mutation externe, la Communauté de Communes Aunis Sud recherche son nouveau chargé(e) d'études et travaux afin d'intégrer les services techniques, fort d'une vingtaine d'agents sous la responsabilité de son Directeur - adjoint.

Le (la) chargé(e) d'études et travaux aura plus particulièrement à assurer la conception et le suivi de travaux sur des bâtiments communautaires existants ou à créer ainsi que la création et la gestion des voiries internes de zones d'activités.

Ce poste s'inscrit dans une stratégie de développement de l'offre de services sur un territoire qui est dynamique et pour lequel l'expression de nouveaux équipements et de services à la population sont constants.

**Missions / conditions d'exercice :**

MISSIONS :

- Concevoir et conduire les projets de construction et de réhabilitation de bâtiments communautaires et d'aménagement de voiries et des zones d'activités
- Concevoir et conduire les travaux d'entretiens et les interventions relatives au patrimoine communautaire (bâtiments, équipements, voirie)

A titre indicatif, la répartition du plan de charge sur ce poste est la suivante :

1. Bâtiments = 1/3 du temps (évolutif)
2. Voiries et zones d'activité = 2/3 du temps (évolutif)

TACHES :

- 1. Concevoir et conduire les projets de construction et de réhabilitation de bâtiments communautaires et d'aménagement de voirie et des zones d'activités :
    - Participer et animer les groupes de travail nécessaires à l'émergence des projets communautaires ainsi que ceux nécessaires pour des projets en cours
    - Concevoir et rédiger les cahiers des charges des marchés publics nécessaires à la fois en phase études, maîtrise d'œuvre mais aussi travaux
    - Assurer les études de faisabilité, le suivi d'études pré-opérationnelles et opérationnelles au titre des maîtrises d'ouvrage communautaires
    - Assurer et produire les demandes d'autorisation d'urbanisme au titre de la maîtrise d'ouvrage
    - Être l'interlocuteur des bureaux d'études, des maîtres d'œuvre et entreprises intervenant sur les dossiers qui vous seront confiés
    - S'assurer de la bonne exécution des prestations dans le cadre des marchés publics signés ou des cadres conventionnels
    - Assurer la représentation du maître d'ouvrage au cours des réunions avec les maîtres d'œuvre, bureaux d'études et les entreprises prestataires
    - Anticiper et programmer les travaux et interventions nécessaires pour la bonne conservation du patrimoine communautaire
    - Rédiger des notes, des rapports de présentation pour la hiérarchie et les élus
    - Participer à l'élaboration et au suivi budgétaire inhérents aux missions confiées
  - 2. Concevoir et conduire les travaux d'entretien et les interventions relatives au patrimoine communautaire (bâtiments, équipements, voiries)
    - Assurer le suivi du patrimoine bâti et celui des zones d'activités
    - Faire preuve de proactivité de telle manière à circonscrire les désordres et remédier à la résolution des problèmes connus
- Une répartition des actions sera à convenir avec le centre technique pour identifier le rôle de chaque intervenant
- Assurer le suivi et l'entretien des voiries internes des zones d'activités, à ce titre, définition de programmes de travaux sur leurs volets techniques et financiers

- Vérifier la réalisation des missions effectuées par des tiers
- S'attacher et traiter les questions relatives à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public, des voiries et espaces publics
- Traitement des DICT intéressant les voiries communautaires et formulation des arrêtés d'alignement et de permission de voirie
- Assurer la remontée d'informations nécessaire au sein du service ainsi qu'auprès des élus en charge de ces questions

**Profils recherchés :**

Qualifications nécessaires : SAVOIRS (Diplôme – formation)

- Être titulaire d'un grade du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, ou d'un grade du cadre d'emplois des agents de maîtrise
- Être titulaire d'un DUT/ BTS à minima
- Connaissances techniques (bâtiment et voirie/réseaux)
- Connaissance et maîtrise du Code de la Commande Publique et des procédures relatives à la maîtrise d'ouvrage publique
- Connaissance du Code de l'urbanisme et du code de la construction
- Connaissance de l'environnement territorial,
- Connaissance des modes constructifs, de l'emploi de matériaux biosourcés ou de récupération
- Intérêt et notions maîtrisées concernant l'adaptation au changement climatique et ses incidences dans la construction et l'emploi des matériaux

Compétences nécessaires : SAVOIR-FAIRE

(Mise en œuvre de technique, méthode et outils)

- Être force de proposition
- Savoir concerner et favoriser le travail collaboratif
- Être pédagogue
- Savoir rendre compte
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques notamment les logiciels métiers (AUTOCAD...)
- Titulaire du permis B de conduire

Compétences relationnelles : SAVOIR-ETRE

(Aspects comportementaux et relationnels spécifique au poste)

- Autonomie
- Initiative/Réactivité/Discrétion
- Disponibilité
- Capacité d'adaptation
- Capacité à rendre compte
- Qualités rédactionnelles et organisationnelles
- Qualités relationnelles, aisance, pédagogie, écoute, empathie, esprit d'équipe
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Capacité à travailler en transversalité avec les services de la collectivité

Contraintes et particularités du poste :

- Réunions ponctuelles en soirée
- Déplacements fréquents sur le territoire intercommunal et ponctuellement sur le - Département et la Région

Autres : Disposer d'une capacité d'écoute suffisante mais aussi d'une curiosité concourant à la mobilisation des acteurs et financements nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

Moyens :

- Bureau au siège social, à Surgères
- Véhicule de service à disposition en journée
- Informatique, téléphone portable
- Possibilité de télétravail dans la limite d'un jour/semaine

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0546072233

**Informations complémentaires :**

Renseignements auprès de François PERCOT, Directeur des services techniques [f.percot@aunis-sud.fr](mailto:f.percot@aunis-sud.fr)

Pour candidater : [rh@aunis-sud.fr](mailto:rh@aunis-sud.fr)

date limite de candidature : le 14 mars 2025

Rémunération statutaire, IFSE

Autres : titres restaurant , CNAS, 50% de participation employeur au titre de la Protection Sociale

Complémentaire

**Adresse de l'employeur :** CDC AUNIS SUD

>45 avenue Martin Luther King

17700 Surgères

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.